## **NIVEAUX DE SERVICE DE BASE Incidents**

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Est-del'Île-de-Montréal



	Quebee M M
Niveau de priorité	Spécifications
Priorité 1 Incident majeur Impact majeur sur le CIUSSS	DÉFINITION: Interruption complète d'un service, d'un système, du réseau, d'une application ou de tout élément de configuration (CI) identifié comme critique pour l'organisation et répondant à un ou une combinaison des critères énoncés ci-dessous.  CRITÈRES:  Un très grand nombre d'utilisateurs est impacté, sur un ou plusieurs sites  Aucune alternative n'est disponible  Répercussion importante sur le service aux patients/usagers  Désastre en cours ayant un impact majeur au niveau informatique ou téléphonie
Priorité 2 Élevée Impact significatif sur le CIUSSS	DÉFINITION: Interruption complète d'un service, d'un système, du réseau, d'une application ou de tout élément de configuration n'étant pas identifié comme critique tel que défini par l'organisation et répondant à un ou une combinaison des critères énoncés ci-dessous.  Ou Le service, le système, le réseau, l'application ou l'élément de configuration est fonctionnel mais la performance est considérablement réduite, ou les fonctionnalités très limitées. Les opérations peuvent se poursuivre dans un mode restreint.  CRITÈRES:  • Un ou plusieurs départements est impacté • Quelques fonctionnalités ne sont pas disponibles, le système peut continuer à fonctionner dans un mode restreint, mais un rétablissement rapide est nécessaire • Panne ou dégradation survient à une période considérée comme critique (année, trimestre, mois) • Autre
Priorité 3 Normale Impact mineur sur le CIUSSS	DÉFINITION:  Situation qui provoque la dégradation ou la perte d'un service et qui répond à un ou une combinaison des critères énoncés ci-dessous. Une solution permanente ou de contournement est disponible pour restaurer la fonctionnalité du service.  CRITÈRES:  Erreur dans l'infrastructure pour laquelle il existe une solution acceptable pour l'utilisateur  Bris, baisse de performance ou problème de configuration matériels pour lesquels il existe une solution acceptable pour l'utilisateur  Accès perdu  Problème d'impression  Anomalie, défectuosité ou configuration logicielle pour laquelle il existe une solution acceptable pour l'utilisateur
Priorité 4 Basse  Aucun impact sur le CIUSSS	DÉFINITION:  Une situation constituant un dérangement pour l'utilisateur, pour laquelle il existe une alternative ou une réparation mais qui n'empêche en rien l'utilisateur de travailler. L'utilisateur doit être avisé du délai et être en accord avec lui.  CRITÈRES:  Matériel ayant un fonctionnement physique non optimal  Configuration matérielle ou logicielle minime  Diminution de priorité - normale à basse - entendue avec l'utilisateur

Révision : 2016-06-27 / Chantal

• Autre